Procès-verbal de réunion

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE AFT/TENNIS PADEL PICKLEBALL WALLONIE-BRUXELLES QUI S'EST DEROULEE LE 05/04/2025 AU CENTRE DE FORMATION DE BOUGE - PV° PC/SL/01 pv ag statutaire 2025 aft-tppwb 05042025.docx

Administrateurs/administratrices présent(e)s :
Monsieur P. CREVITS, président
Monsieur Ph. METTEN, trésorier
Messieurs R. COTE, N. HAUTEM, M. HOFMANS, F. LEWUILLON, Th. MAROT
Mesdames L. BARBAY, C. DELVAUX, G. MAKA, A.S. PONCELET, M. SPEZI

Excusé(e)s :
Monsieur S. DEFLANDRE, secrétaire général
Messieurs X. DE LEENHEER, P. DELAHAYE, F. DOYEN

1. VERIFICATION DES POUVOIRS DES DELEGUES

Sont présents ou représentés les clubs suivants :

- Pour la région du Brabant : BRUSSELS L.T.C., WATERLOO TENNIS, R. CHARLES-QUINT T.C., R.T.C. 1310 LA HULPE, T.C. LA CURE, R.C.S. INTERO, R. LEOPOLD CLUB, R. PRIMEROSE C.B., PARC WOLU T.C., LA RESERVE DU ROSEAU, R. UCCLE SPORT T.H.C., FOREST DOMAINE, T.C. ODRIMONT, T.C. COURT ST ETIENNE, T.C.S. WIMBLEDON, T.C. DAVIS, soit 16 clubs sur 62, représentant 246 voix sur 591 (41,62 % du total de la région)
- Pour la région du Hainaut : VAUTOUR T.C., R.A.E.C.T. MONS, R. CHAPELLE T.C., T.C. BOIS DU PRINCE, T.C. FONTAINOIS, R.T.C. NIMY, T.C. SIRAULT, T.C. KALYPSO, soit 8 clubs sur 76, représentant 58 voix sur 3338 (17,16 % du total de la région)

- Pour la région de Liège : R.T.C. BAUDOUIN, R.T.C. AYWAILLE, R.T.C. FLEMALLE, T.C. HERSTAL, T.C. BRAIVES, K.T.C. EUPEN, T.C. BEAUFAYS, R.E.T.C. LAMBERMONT, R.T.C. HEUSY, T.C. CHEVAL BLANC, R.T.C. HANNUTOIS, R.FC. LIEGEOIS, R.T.C. LIEGE, T.C. SMASH 51, T.C. UNIVERSITE, R. MOSA T.C., R.A.T.C.D. WANDRE, R.T.C. MALMEDY, R.T.C. BELLERIVE, R.C.S. VERVIETOIS, T.C. THIMISTER, R.T.C. WELKENRAEDT, R. FAYEN BOIS T.C., R. STANDARD T.C., T.C. BELLE FLEUR, R.T.C. SPA, T.C. AUBEL, T.C. CONDROZ, T.C. HAMOIR, R.T.C. RENAISSANCE, T.C. CENTENAIRE OUGREE, T.C. HERVE, T.C. HAUT CLOCHER, T.C. AVANTAGE GEER, CHENEE TENNIS SQUASH, HOUSSE T.C., R. THEUX T.C., T.C. GUILLEMINS, R.T.C. PEPINSTER, T.C. LA CALAMINE, T.C. VISE, T.C. SERAING, T.C .WAIMES, R.T.C. GRIVEGNEE, T.C. TEMPLIER, T.C. 3 FRONTIERES, T.C. PENSERY, T.C. SAINT-VITH, T.C. OREYE, T.C. RAEREN, T.C. CHARLEMAGNE, T.C. NEUPRE, T.C. TULTAY, TENNIS PADEL CLUB WAREMMIEN, T.C. LONGCHAMPS, T.C. BÜTGENBACH, T.C. LADRIE, T.C. WARFUSEE, T.C. TENNISSIMO, JENA TENNIS, T.C. JALHAY, T.C. LA MARMOTTE, T.C. RICHELLOIS, ASA TENNIS, T.C. TROIS-PONTS, T.C. SMASH 2000, T.C. ANS, TENNIS CLUB HIT THE BALL, soit 68 clubs sur 95, représentant 447 voix sur 535 (83,55 % du total de la région)
- Pour la région de Namur-Luxembourg : TENNIS DE LA CITADELLE, R.T.C. BASTOGNE, R.T.C ARLON, R.T.C BOUILLON, R.T.C. AMEE, R.T.C. NEUFCHATEAU, T.C. LA BRUYERE, T.C. GRAND OHEY, BOUGE T.C., T.C. GERONSART, T.C. MALONNE, T.C. LIBRAMONT, BARVAUX T.C., T.C. TEMPLOUX, T.C. HOUFFALIZE, TENNIS PADEL METTET, T.C BIEVRE, soit 17 clubs sur 85, représentant 120 voix sur 389 (30,85 % du total de la région)
- Pour les clubs padel only : aucun club présent ou représenté, soit 0 club sur 29, représentant 0 voix sur 82 (0,00 % du total des clubs padel only)
- Soit au total pour l'ensemble de l'AFT/TPPWB, un total de 109 clubs sur 347 (31,41 %), représentant 871 voix sur 1.935 (45,01 %)

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2024

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2024 est approuvé à l'unanimité.

3. ALLOCUTION DU PRESIDENT

Avant de dresser un bilan rapide des 4 dernières années, le président informe l'assemblée que l'ordre du jour est classique, avec l'allocution du président, le rapport du secrétariat général, la présentation et l'approbation des comptes et du budget notamment. Néanmoins, il y aura 4 particularités cette année :

- Le rapport ne sera pas celui du secrétaire général, mais a été rédigé et sera présenté par nos responsables opérationnels des 3 sports : Cécile PARENT, Céline GUISSARD et Patrick HAUMONT, le secrétaire général étant absent pour raison de santé. Le président en profite pour remercier toute l'équipe qui a fait preuve d'une grande solidarité pour faire tourner la fédération en l'absence de Samuel DEFLANDRE.

- Comme tous les deux ans, 2025 est une année d'élections et de renouvellement des mandats de l'organe d'administration. La deuxième particularité de l'Assemblée est que ce point sera une formalité. La composition de l'organe d'administration s'inscrit cette année dans une grande continuité, à une petite nuance près. Il y a 8 postes à pourvoir et 8 candidats, puisqu'un des candidats s'est retiré. Comme les statuts prévoient qu'il faut voter pour autant de personnes qu'il y a de postes vacants, tous les candidats sont automatiquement élus. Le président les félicite déjà toutes et tous et les remercie pour leur engagement.
- En revanche, et c'est la troisième particularité de l'ordre du jour d'aujourd'hui, un point prendra un peu plus de temps que d'habitude, c'est celui de l'approbation du budget 2025. Nous avons reçu une interpellation à ce sujet de 3 clubs liégeois, au nom de leur assemblée régionale. Le président propose de leur donner la parole à ce moment-là en avançant leur interpellation dans l'ordre du jour et en l'associant au point budgétaire.
- Quatrième et dernière particularité, il y aura trois divers : la labellisation, Big Captain et le trait rouge contre la violence dans le sport.

Avant de poursuivre, Pierre CREVITS demande à l'assemblée un moment de recueillement en la mémoire de deux personnes décédées qui se sont investies pleinement pour le tennis dans leur région.

C'est déjà la 4ème fois que Pierre CREVITS a l'honneur d'animer l'assemblée. C'est l'occasion de dresser un premier bilan très rapide, avant de passer un peu plus de temps sur l'année 2024 en particulier.

Au-delà des résultats sportifs de nos élites et de nos équipes nationales, le président souligne quelques faits et réalisations qui ont marqué ces 4 années :

- Le lancement et le grand succès de l'AFT Cup, devenue Young Talents Cup qui réunit les meilleurs jeunes des 4 régions dans une formule Coupe Davis à Mons ; des souvenirs inoubliables pour les jeunes et leurs parents, mais aussi un outil de détection supplémentaire qui a déjà fait ses preuves.
- Tout le travail pour la reconnaissance par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour deux olympiades supplémentaires, jusqu'en 2032, qui a été couronné de succès, avecune reconnaissance confirmée pour le tennis bien sûr, mais aussi pour le padel, et enfin, pour le pickleball, qui prend également son essor. C'est une magnifique reconnaissance de la qualité du travail accompli par toutes nos équipes et cela s'inscrit pleinement dans le sens de la déclaration de politique générale de la FWB, qui prône la mutualisation des sports.
- Le changement de nom et de logo, bien sûr, qui est lié au déploiement de notre fédération sur 3 sports désormais et qui commence à percoler un peu partout.
- Une collaboration renforcée au niveau national, au sein de Tennis Belgium, Padel Belgium et Pickle Belgium, à la fois au niveau sportif pour nos élites, mais aussi notamment en termes de communication puisqu'on se rend compte des deux côtés de la frontière linguistique que la marque « Belgique » a une vraie valeur ajoutée.

- Une communication qui se développe et se diversifie, sous la houlette de Patrick HAUMONT, qui a rejoint l'équipe, avec notamment une émission périodique sur toutes les télés locales, « Service gagnant », qui nous permet de toucher un public largement au-delà de nos habitués.
- Enfin, un grand projet informatique, qui vise à renouveler et surtout moderniser l'ensemble de nos applications informatiques.

Voilà pour les grandes réalisations de ces 4 dernières années.

Pour conclure l'introduction à cette assemblée, le président dit un petit mot sur :

- Les finances : les finances de notre fédération sont saines, nous avons des réserves, des provisions et des bénéfices reportés qui nous permettent d'absorber des chocs, qu'ils soient internes comme le développement d'une application informatique, ou externes, comme la perte de subsides ou de sponsoring par exemple. Le résultat de 2024 en est un bon exemple : la perte s'explique entièrement par des dépenses sportives supérieures à ce qui avait été budgété, parce qu'il y a finalement plus de jeunes au Centre à Mons que prévu et parce que nos élites, Gauthier ONCLIN et Raphaël COLLIGNON en particulier, ont mieux presté que prévu dans le budget. En réalité, on ne peut que se réjouir de ce résultat et cette perte est entièrement absorbée par les bénéfices reportés des années précédentes et par une réserve sociale que nous avions mise en place en cas de licenciement d'un collaborateur. En revanche, si on veut continuer à accompagner le développement de nos 3 sports, cela démontre qu'il faut augmenter nos recettes, et que les recettes propres constituent une piste qui ne peut être négligée quand on connaît la situation budgétaire de notre pouvoir subsidiant et la situation économique et financière pour nos sponsors.
- Le futur : à présent que nous sommes reconnus pour les 3 sports, nous devons lancer un nouvel exercice de réflexion stratégique, avec les équipes, avec l'organe d'administration. Ce plan stratégique s'articulera autour de 3 axes essentiels : la mutualisation, ou comment mettre au service des 3 sports des outils et des moyens mutualisés et donc réaliser des économies d'échelle ; l'autonomie, ou comment assurer une gestion autonome de ces 3 sports et de leurs spécificités au niveau sportif ; et enfin, la communication, dans un monde où le plus important n'est plus de faire mais de montrer qu'on a fait, ou comment mieux vendre et informer sur toutes les réalisations de notre fédération, de nos clubs, de nos équipes, de nos élites.

4. RAPPORT DU SECRETARIAT GENERAL

En l'absence du secrétaire général Samuel DEFLANDRE, ce sont Cécile PARENT, Céline GUISSARD et Patrick HAUMONT qui dressent le bilan de l'année 2024 (cf. annexes 1 et 2 slides 6 à 20) et illustrent leurs propos par des photos et vidéos.

Pour terminer le rapport du secrétariat général, le président demande à l'Assemblée de ratifier les affiliations, démissions et changements de dénomination des clubs (cf. annexe 2 slides 21 et 22).

5. RAPPORT DU TRESORIER

Le trésorier, Philippe METTEN, illustre ses propos par quelques slides (cf. annexe 2 slides 24 à 28).

Il rappelle les étapes par lesquelles passent les factures avant que les comptes et le budget puissent être approuvés.

Le premier slide montre l'évolution de l'activité de la fédération. On peut y voir clairement l'augmentation des chiffres d'année en année.

Le deuxième slide reprend les charges qui sont en légère augmentation par rapport à 2023, augmentation qui s'explique par les bons résultats de Gauthier ONCLIN et Raphaël COLLIGNON et par le nombre plus élevé d'élèves au Centre de Mons.

La partie supérieure du troisième slide montre les recettes qui sont conformes au budget 2024. La situation économique actuelle ne nous permet pas d'espérer une augmentation du sponsoring et des subsides. Par conséquent, le seul poste où l'on peut réellement agir, ce sont nos recettes propres, à savoir les redevances et affiliations.

La partie inférieure du troisième slide montre une perte de plus de 188.000 € pour l'exercice 2024. La fédération propose de prélever une partie de cette perte sur nos réserves à concurrence de 62.000 €. Avec le bénéfice reporté d'exercices antérieurs, cela permettra de dégager un bénéfice de l'ordre de 17.000 €.

Le quatrième slide montre l'état des réserves de la fédération.

Enfin, le cinquième slide est une présentation succincte du bilan. Il montre une trésorerie de plus de 500.000 € et des réserves de l'ordre de 1.200.000 €. Cela peut sembler beaucoup, mais il faut savoir que la fédération travaille sur fonds propres.

6. RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Yves MOREELS lit le rapport des vérificateurs aux comptes (cf. annexe 3).

7. APPROBATION DES COMPTES ET DECHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AUX VERIFICATEURS AUX COMPTES

Les comptes (format BNB et ADEPS) sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes.

8. APPROBATION DU BUDGET DE L'ANNEE EN COURS (+ INTERPELLATION)

Pour financer les investissements informatiques et le développement des 3 sports gérés par la fédération, l'organe d'administration AFT/TPPWB a inclus dans le budget une redevance de 2 € sur les droits d'inscriptions en tournois d'été.

Suite à l'Assemblée générale de Liège, l'AFT/TPPWB a reçu une interpellation de 3 clubs. Cf. annexe 4. Le président Pierre CREVITS propose de procéder en trois temps : entendre l'interpellation, ensuite la réplique au nom des trois autres régions et enfin la synthèse par le président en vue de l'approbation du budget 2025.

Régis DEFAYS prend la parole pour les clubs de la région de Liège. Ceux-ci s'opposent à la redevance de 2 €, car elle est jugée inégalitaire et non anticipée. Ils estiment que les frais devraient être couverts par une augmentation de l'affiliation fédérale et non par des redevances supplémentaires pour les compétiteurs.

Thierry MAROT, au nom des trois autres régions de l'AFT/TPPWB, revient sur l'historique des événements et la façon dont ce budget a été élaboré. C'est au cours de l'année 2024, par une analyse complète de marché, que l'organe d'administration a pris conscience que le budget à consacrer à la rénovation du produit informatique (de l'ordre de 1.200.000 €) était supérieur à ses anticipations. Forts de cette information, les présidents de région, de façon spontanée, se sont réunis en janvier et ont analysé la situation informatique. L'AFT/TPPWB a 2 axes très importants à développer, d'une part l'informatique et d'autre part la gestion des trois sports. Il semblait clair que l'AFT/TPPWB ne pouvait pas se reposer uniquement sur l'affiliation fédérale.

L'idée était donc de spliter l'argent frais dont l'AFT/TPPWB a besoin sur deux axes. D'une part, les plus gros utilisateurs du produit informatique, ce sont les compétiteurs et donc l'AFT/TPPWB comptait, de façon rapide et immédiate dès le mois de mai 2025, augmenter la redevance. Pour ce qui est d'une augmentation du montant de l'affiliation, même avec une décision immédiate, son impact ne se fera sentir qu'en 2026. Fort de cela, l'AFT/TPPWB proposerait également d'augmenter l'affiliation fédérale pour couvrir et augmenter les recettes. Thierry MAROT tient également à rappeler que l'augmentation de cette redevance tournoi (soit 240.000 €) a été votée à l'unanimité tant par le comité directeur que par l'organe d'administration.

Dans la synthèse qu'il propose pour conclure ce point, Pierre CREVITS rappelle d'abord, au sujet de l'anticipation du problème, que l'AFT/TPPWB disposait à la fin de l'année 2024 de 1.600.000 € de réserves, bénéfices reportés et provisions diverses et de près de 600.000 € de trésorerie. Elle est donc bel et bien préparée à absorber de nouveaux investissements et des chocs potentiels, comme la perte de subsides ou de sponsoring. Notre association n'a par ailleurs aucun emprunt à rembourser. La situation financière est donc particulièrement saine.

Concernant le fait que l'AFT/TPPWB n'a pas constitué de provision spécifique pour l'investissement informatique, Pierre CREVITS rappelle que les provisions comptables servent à couvrir des risques et non à anticiper des investissements. En l'occurrence, l'AFT/TPPWB va amortir le renouvellement de l'outil informatique sans recourir à l'emprunt. Chaque année, l'AFT/TPPWB dépense déjà 250.000 € dans l'informatique, en plus de la rémunération de l'expert informaticien qu'elle a engagé notamment pour développer la nouvelle application avec des ressources internes.

Pierre CREVITS souligne par ailleurs que tout ne se résume pas à l'investissement informatique. Les autres dépenses augmentent, elles aussi, dans le souci de notre fédération d'accompagner le mieux possible le développement des trois sports dont nous avons la responsabilité. La piste de la redevance de 2 € sur les participations aux tournois a semblé intéressante à l'organe d'administration, parce qu'elle était activable immédiatement, qu'elle semblait d'un ordre limité et qu'elle permettait un retour vers les clubs. Le président insiste sur le fait que la première piste envisagée était l'augmentation des affiliations, qu'elle n'est absolument pas écartée (au contraire). Une analyse du secrétaire général a montré que le

montant de l'affiliation AFT/TPPWB est dans la moyenne basse par rapport aux autres fédérations sportives.

Le 15 février, moyennant un ajustement demandé par les administrateurs de la région de Liège visant à rendre cette redevance temporaire et dégressive, strictement en lien avec l'investissement informatique réparti sur trois ans (2025-2027), la proposition d'introduire une redevance de 2 euros sur les droits d'inscription été dans les trois sports dans le budget 2025 a été approuvée par l'organe d'administration préparatoire à l'assemblée générale. C'est la raison pour laquelle cette proposition se retrouve dans le projet de budget 2025 transmis à l'assemblée générale.

Pierre CREVITS avoue que l'organe d'administration a été surpris du retour de l'assemblée régionale liégeoise, qui a eu lieu une semaine après la réunion de l'organe d'administration AFT/TPPWB. Les raisons évoquées de cette remise en cause par l'assemblée liégeoise, qui sont résumées dans l'interpellation, avaient, selon la majorité de l'organe d'administration reçu des réponses claires en réunion, qui viennent d'être rappelées ici. Il reste un dernier argument qui n'a pas encore été abordé ici, celui selon lequel la région de Liège contribuerait plus que les autres. Cet argument avait également été traité en organe d'administration :

- Il ne s'agit pas d'une contribution régionale, mais de la contribution directe au budget de l'AFT/TPPWB des principaux utilisateurs des outils informatiques ; dans ce contexte, un joueur égale un joueur, quelle que soit la taille de la région dans laquelle il joue.
- En revanche, même si le dynamisme régional est déjà financièrement récompensé actuellement, le président avait proposé à l'organe d'administration (et cela faisait partie de la décision de l'organe d'administration) de travailler ensemble à réformer le système de financement pour qu'il le soit davantage encore.

Quels que soient les arguments pertinents et les avis divergents, pour l'assemblée de ce 5 avril, l'organe d'administration, qui s'est réuni le 22 mars, veut d'une part rester cohérent avec le message selon lequel les finances sont saines et d'autre part éviter toute polémique stérile entre régions.

C'est pourquoi l'organe d'administration propose la décision suivante pour le budget 2025 : dans la mesure où il n'y a aujourd'hui pas d'unanimité en faveur de la redevance, le président propose au nom de l'organe d'administration d'amender le budget en ne tenant pas compte de la redevance et en finançant l'investissement informatique par un prélèvement unique sur les réserves en 2025 ; l'organe d'administration pense qu'il est préférable de prendre le temps et de privilégier le consensus, pour privilégier la collégialité qui sera nécessaire pour relever les défis futurs de la fédération.

Pierre CREVITS propose par ailleurs d'organiser rapidement une Assemblée générale extraordinaire, de toute façon obligatoire pour approuver les modifications statutaires. À l'occasion de cette Assemblée générale extraordinaire, l'AFT/TPPWB proposera une révision des montants des affiliations fédérales, qui contribuera notamment au financement du solde des investissements informatiques (2026-2027) et, plus largement, au déploiement ambitieux et rigoureux des nouvelles stratégies pour les trois sports, qui seront présentées ultérieurement à l'assemblée dans le cadre du nouveau plan stratégique.

Cette double proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée, qui approuve par la même occasion le budget 2025.

9. NOMINATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Yves MOREELS et Vincent RENAUX sont toujours prêts à assurer la vérification des comptes.

Ils sont donc reconduits dans leur fonction.

10. ELECTION DE 8 ADMINISTRATEURS/ADMINISTRATRICES

Monsieur Yanick HENRY ayant retiré sa candidature, il reste 8 candidat(e)s pour 8 postes vacants. Comme les statuts de l'AFT/TPPWB imposent de voter pour le nombre de postes vacants, les candidat(e)s restant(e)s sont donc tous et toutes élu(e)s : Richard COTE, Pierre CREVITS, Nicolas HAUTEM, Geneviève MAKA, Thierry MAROT, Philippe METTEN, Claude PHILIPPART et Marie SPEZI.

11. EXAMEN DES PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS AUX STATUTS

Le quorum n'étant pas atteint, une Assemblée générale extraordinaire devra être convoquée pour statuer sur ce point.

Pierre CREVITS résume les propositions de modifications aux statuts :

- Changement de noms : AFT devient Tennis Padel Pickleball Wallonie-Bruxelles et introduction de Tennis Belgium, Padel Belgium et Pickle Belgium
- Désignation d'un délégué Vivons Sport pour respecter le décret éthique de la Fédération Wallonie-Bruxelles

  Concernant le référent éthique, la représentante d'un club estime que cela va être une difficulté pratique, notamment l'obtention de l'extrait du casier judiciaire.
- Changement de l'appellation du comité directeur qui devient comité exécutif
- Fixation d'un montant maximum pour les affiliations annuelles des membres

12. DIVERS : LABELLISATION – BIG CAPTAIN – OPERATION TRAIT ROUGE

Cf. annexe 2 slides 38 à 55.

Procès-verbal établi par Sophie LAMBOTTE

Pierre CREVITS,
Président